

AIDE-MÉMOIRE
Mise en place des mesures d'éclosion COVID
Longue durée

Unité :

Chef de service :

Date mise en place des mesures :

Date prévue de fin :

Mesures préventives

Mesures pour l'unité	<ul style="list-style-type: none"> • Si apparition de symptômes compatibles à la COVID, placer l'utilisateur en précautions additionnelles N95/C/O¹, dépister COVID (sauf usagers rétablis < 60 jours) et aviser PCI ; • Toutes les levées de précautions additionnelles doivent être faites par la conseillère en prévention et contrôles des infections ; • Si l'utilisateur est dans une chambre multiple, considérer les voisins de la chambre : « Contacts étroits », isolement à l'espace-lit, rideaux fermés et maintien de la distanciation ; • Les soins d'hygiène corporelle sont maintenus (ex. : bain à la baignoire, douche), les mesures PCI en lien avec les précautions additionnelles en place doivent être respectées en tout temps ; • Aucune contention n'est permise pour respecter l'isolement (on ramène le résident à la chambre lors de sortie) ; • Distanciation physique 2 m à remettre en place.
	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités de loisir individuelles peuvent être maintenues afin de limiter le déconditionnement ; • La marche (encadrée) au corridor des résidents COVID + est permise.
	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque de procédure obligatoire pour tous.
	<p>Visiteurs, PPA et bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures PCI. <p>Éviter ou suspendre tout IMGA autant que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si inévitable, transfert de l'utilisateur en chambre privée et précautions G/C avec N95 ; • Document de référence dans l'Intranet, sous l'onglet Procédure de PCI spécifiques par secteurs/Interventions médicales générant des aérosols (IMGA) : https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/covid-19-membres-de-la-communaute-interne/prevention-et-contrôle-des-infections-pci/
Mesures de gestion de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Se référer au palier d'intervention pour la gestion de l'environnement COVID.

¹ N95/C/O = N95/contact/oculaire

PROGRAMME DE GESTION DES ÉCLOSIONS DE LA COVID-19 EN MILIEUX DE SOINS

<p>Contact <u>étroit</u> usager</p>	<p>Dépistages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • JO : lors de la découverte d'un nouveau cas ; • Ne pas dépister les usagers rétablis < 60 jours. <p>(Les dépistages suivants seront déterminés par le Service de PCI).</p> <p>Isolement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Iso GC 5 jours avec mesures pour éviter le déconditionnement et surveillance des symptômes pour 7 jours. 	<p>Surveillance des symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 7 jours suivant le dernier contact avec le cas confirmé de COVID-19 ; • Assurer la surveillance étroite des symptômes auprès de tous les usagers BID, avec prise de température DIE ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Document de référence dans l'Intranet, le Programme de prévention et contrôle des infections à la Covid-19, sous l'onglet Procédure de PCI spécifiques par secteurs : https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/covid-19-membres-de-la-communaute-interne/prevention-et-controle-des-infections-pci/
<p>Contact <u>élargi</u> usager</p>	<p>Dépistages : Aucun.</p> <p>Isolement : Aucun sauf si requis par le Service de PCI.</p>	
<p>Mesures pour le <u>personnel</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autosurveillance quotidienne des symptômes ; • Se référer à l'algorithme de gestion du personnel dans l'Intranet, sous l'onglet Algorithmes : https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/covid-19-membres-de-la-communaute-interne/employes#c10022 • Utilisation judicieuse des EPI : <ul style="list-style-type: none"> ○ Document de référence dans l'Intranet, sous l'onglet Équipement de protection individuelle (ÉPI) : https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/covid-19-membres-de-la-communaute-interne/prevention-et-controle-des-infections-pci/ • Si vous avez des symptômes à domicile ou pendant votre quart de travail, ne pas vous présenter/quitter et aviser la liste de rappel, le chef de service ou la coordonnatrice et contacter la PVSST : 819-346-1110, poste 18053 ; • Contact étroit/contact élargi TdeS : selon les consignes de la PVSST. 	
<p>Pour plus de détails</p>	<ul style="list-style-type: none"> • https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/covid-19-membres-de-la-communaute-interne/prevention-et-controle-des-infections-pci/ 	